Conseiller principal ou conseillère principale en actuariat, Gestion du risque

Référence	R2614155
Lieux	Montréal, Lévis
Province	Québec
Publication	24 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d'affichage	11 décembre 2026
Famille d'emplois	Actuariat

Le poste

En tant que conseiller actuariel principal, Gestion des risques, vous contribuez aux activités d'analyse, de recherche et de développement pour recommander des orientations et des stratégies de gestion des risques, en particulier pour les risques d'assurance personnelle et d'investissement. Vous avez un rôle de chef de file et d'influence auprès des divers intervenants sur les questions et les projets liés au développement et à l'intervention stratégiques et complexes, transversaux et hautement innovateurs. À cet égard, vous contribuez à l'élaboration et à la recommandation d'orientations stratégiques et de positionnements d'affaires. La nature des dossiers nécessite une expertise étendue et approfondie dans le domaine de l'assurance personnelle, en particulier dans les secteurs de l'assurance personnelle et de l'investissement. Vous faites des recommandations pour l'élaboration et la mise en oeuvre de dossiers ou de projets avec une complexité quantitative et actuarielle. Vous êtes appelé à interagir avec un très grand nombre d'intervenants travaillant dans différents domaines d'expertise. La maîtrise des relations interpersonnelles devient une compétence essentielle.

Responsabilités

- Orienter, planifier et développer le processus de divulgation trimestrielle dans la gestion des risques d'assurance personnelle, en veillant à la qualité, à la pertinence et à la clarté des informations destinées aux organes exécutifs.
- Surveiller et analyser les principaux risques auxquels l'organisation est exposée, en s'appuyant sur une compréhension approfondie de l'assurance des personnes et de ses enjeux.
- Piloter le nouveau chien de surveillance des risques pour anticiper l'évolution de l'environnement extérieur (économique, réglementaire, concurrentiel, technologique) et soutenir la prise de décisions stratégiques.
- Voir l'élaboration et l'évolution des politiques, normes, modèles et programmes à l'appui des projets et des mandats stratégiques de votre unité.
- Cibler et analyser les problèmes. Relever les enjeux. Élaborer des diagnostics et faire des recommandations aux organes compétents.
- Contribuer activement à l'élaboration et à l'évolution de la gouvernance, des politiques et des programmes de gestion du risque.
- Promouvoir et renforcer une culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, notamment en appliquant de façon rigoureuse et pragmatique le modèle de défense à trois lignes.
- Assurer une vision globale et intégrée du risque en aidant l'agent principal des risques à préparer des présentations stratégiques, des analyses et des messages à l'intention des organismes de gouvernance.
- Exercer un rôle d'expert en matière de consultation et de contenu dans votre domaine, et agir à titre de contact et de coach auprès de la haute direction et des administrations.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée, p.ex. en actuariat, en mathématiques ou en statistique.
- Expérience requise : au moins huit ans d’expérience pertinente en assurance de personnes (actuariat corporatif, tarification actuarielle, analyse prédictive, développement des produits ou gestion des risques).
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Expérience dans des environnements complexes qui exigent une forte capacité d'influence, de collaboration et de conseils aux intervenants à différents niveaux organisationnels.
- Titre de Fellow (FSA) ou associé (ASA) de la Société d'actuaires (SOA) ou titre équivalent de l'Institut canadien des actuaires (ICA).
- Le poste exige le français.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2614155 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™